

L'hon. Judy Erola (ministre d'État (Mines)): Madame le Président, nous avons eu une réunion très fructueuse avec les représentants de Faro. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien est en train d'étudier le problème.

* * *

LE COMMERCE

LA DÉCISION QUE LES ÉTATS-UNIS SONT SUR LE POINT DE PRENDRE RELATIVEMENT AUX EXPORTATIONS CANADIENNES DE BOIS D'ŒUVRE

M. Jim Fulton (Skeena): Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Comme il le sait, la décision relative aux taxes compensatrices sera prise aujourd'hui à Washington. Puisque d'ici deux heures, nous saurons si oui ou non certains programmes fédéraux actuels seront considérés comme des subventions par le département américain du Commerce, le premier ministre promettrait-il à la Chambre de faire une déclaration à l'appel des motions demain, ou plus tôt si possible, et de dire à la Chambre quelles mesures il compte prendre si les États-Unis décidaient qu'il s'agit de subventions et imposait des taxes compensatrices au détriment du secteur forestier canadien, ce qui touchera un travailleur sur dix?

● (1440)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): La question est hypothétique, madame le Président.

* * *

L'AGRICULTURE

LE CLASSEMENT OBLIGATOIRE DES BOVINS ABATTUS ET DESTINÉS À L'EXPORTATION

M. Bert Hargrave (Medicine Hat): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Le ministre est certainement au courant que son ministère a l'intention d'exiger le classement des bovins abattus qui franchissent les frontières provinciales et américaine. Il faudra apposer le sceau, les marquer au rouleau et utiliser une couleur différente selon la catégorie. Un problème se pose pour l'exportation des bovins abattus, car c'est la couleur rouge qui représente la qualité supérieure au Canada et la couleur bleue aux États-Unis. Le ministre expliquerait-il pourquoi il est maintenant obligatoire de classer les animaux abattus qui sont exportés?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, si je me souviens bien, c'est en raison d'une modification apportée à la loi, qui reprend le règlement qui a toujours existé. C'est pourquoi elle a été publiée et a paru dans la *Gazette*.

M. Hargrave: Avec tout le respect que je dois au ministre, madame le Président, les règlements existants prévoyaient un estampillage facultatif et non obligatoire.

Questions orales

ON DEMANDE AU MINISTRE D'ÉtudIER LA QUESTION

M. Bert Hargrave (Medicine Hat): Madame le Président, étant donné la date d'échéance du 9 mars pour la réception d'objections à cette proposition et les problèmes particuliers qu'entraîne la modification du classement pour la société Lakeside Packers de Brooks, Alberta, qui exporte actuellement la plus grande quantité de bovins abattus vers les États-Unis, le ministre aurait-il l'obligeance d'étudier la question avant que nous ne perdions une commande importante de viande de bœuf et de rétablir les normes de classement facultatives énoncées à l'article 11 des règlements?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, nous étudions cet article ainsi que les mécanismes permettant d'approuver rapidement l'envoi d'animaux non classés lorsque le pays importateur le désire. C'est le pays importateur qui exige le sceau. Nous allons veiller à ce que les mesures nécessaires soient prises, si le pays importateur le demande.

* * *

[Français]

AIR CANADA

ON DEMANDE OÙ EN EST RENDUE L'ENQUÊTE DE LA GRC RELATIVE AU TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Comme ce dernier le sait bien, en décembre dernier, le transfert du siège social de la société Air Canada à Montréal, effectué au coût de 10 millions de dollars de plus que celui mentionné dans la deuxième offre justifiait une enquête de la Gendarmerie royale du Canada, commandée par le ministre de la Justice et approuvée par celui des Transports. Le solliciteur général pourrait-il aujourd'hui dire à la Chambre où en est rendue cette enquête, et quelle en était la nature?

L'hon. Mark MacGuigan (ministre de la Justice): Madame le Président, il serait très inapproprié pour moi de faire une déclaration au sujet de l'enquête en cours.

M. La Salle: Madame le Président, je croyais que le solliciteur général était responsable de la GRC. Je m'adresserai donc au ministre de la Justice. Ce dernier peut-il dire à la Chambre à quel moment il pourra rendre cette enquête publique, et a-t-il l'intention, étant donné que les Canadiens déboursent 10 millions de dollars de plus, d'en rendre publics les résultats? Le ministre conviendra avec moi que la population a le droit de savoir pourquoi elle déboursait 10 millions de dollars de plus pour l'établissement d'un nouveau siège social de la société Air Canada.

M. MacGuigan: Madame le Président, je peux donner à mon honorable ami la même réponse que j'ai donnée à sa première question.